



Février 2017

## Février avec neige nous garantit un bel été.

### ➤ Service population : Don d'organes

La loi du 13 juin 1986 prévoit le consentement par défaut du don d'organes après le décès. Néanmoins, il est possible de signifier vos volontés par déclaration explicite :

- soit votre déclaration de **volonté** explicite ;
- soit votre **opposition**.

Vous pouvez donc exprimer officiellement votre volonté en matière de don d'organes. Il vous suffit de vous présenter à l'administration communale, muni(e) de votre carte d'identité, afin de remplir la déclaration ; nous nous occupons de la transmettre au Registre National. La démarche est entièrement gratuite et peut être révisée à tout moment.

Nous vous demandons toutefois de prendre **rendez-vous**.

Plus d'informations sur [www.beldonor.be](http://www.beldonor.be)

---

### ➤ Service population : Déclaration anticipée d'euthanasie

En Belgique, l'euthanasie est régie par la loi du 28 mai 2002.

La déclaration permet d'exprimer des intentions ou des refus en matière de soins de santé et de fin de vie pour le cas où on ne serait plus en état de manifester clairement sa volonté (coma, par exemple) en rédigeant ce qu'on appelle une "**déclaration anticipée de volonté**".

Cette déclaration est valable si :

- Elle a été rédigée selon le modèle de formulaire que prescrit la loi (à retirer à l'Administration communale).
- Elle a été établie ou confirmée moins de cinq ans avant le début de l'impossibilité pour le patient de manifester sa volonté.
- Elle a été établie en présence de deux témoins majeurs sans lien de parenté avec le déclarant.

Cette déclaration peut aussi désigner une ou plusieurs personnes de confiance qui le moment venu, mettront au courant le médecin traitant de la volonté du patient.

Le patient peut à tout moment retirer ou adapter sa déclaration anticipée de volonté. Elle ne sera de toute façon **exécutée que si le patient est atteint d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable, qu'il est inconscient et que son état est jugé irréversible**.

Il vous suffit de vous présenter à l'Administration communale afin de retirer un formulaire à remplir en deux exemplaires. La démarche est entièrement **gratuite** et peut être **révisée à tout moment**.

Cependant, cette déclaration n'est valable que durant **5 ans**. Au terme de ce délai, elle doit être renouvelée pour pouvoir à nouveau être prise en compte.

Plus d'informations sur [http://www.belgium.be/fr/sante/soins\\_de\\_sante/fin\\_de\\_vie/euthanasie](http://www.belgium.be/fr/sante/soins_de_sante/fin_de_vie/euthanasie)

## ➤ **Etat Civil – Période du 22/06/2016 au 31/12/2016**

### **NAISSANCES**

MIGNOLET, Victoria	-	24/06/2016	GRUSLIN, Mia	-	30/09/2016
LEMOS CRUZ, Jade	-	20/07/2016	COLLIN, Jules	-	17/10/2016
SCHILLINGS, Olivier	-	01/08/2016	PRZEBIENDA, Olivia	-	08/11/2016
REGINSTER, Alice	-	06/08/2016	VERRYT, Nathanaël	-	29/11/2016
LESENFANTS, Jade	-	13/09/2016	MISSE, Valentin	-	12/12/2016

### **MARIAGES**

CAYPHAS, Joshua	&	BEAUDRY, Sophie	-	30/06/2016
NIJSTEN, Rafaël	&	BIONDOLILLO, Rachel	-	20/08/2016
SAKET, Saïda	&	TAENS, Guillaume	-	20/08/2016
FRICOT, Ludovic	&	CARRETTA, Audrey	-	10/09/2016
WITVROUW, Jérôme	&	DEMARCIN, Hélène	-	24/09/2016
DEQUINZE, Axelle	&	JACOB, Nicolas	-	08/10/2016

### **DECES**

GRODENT, Georges	12/06/1933	-	09/07/2016
MOSSAY, Georgette	19/08/1924	-	11/07/2016
CLOSE, Mélina	10/04/1923	-	20/07/2016
LONEUX, Raymonde	23/02/1945	-	02/08/2016
GABRIEL, Claire	28/10/1936	-	13/08/2016
DEGLIN, Jean	20/10/1941	-	17/08/2016
GRUSLIN, André	01/03/1942	-	17/10/2016
WIRTZ, Suzanne	26/09/1926	-	22/10/2016
MIEST, Jacqueline	28/06/1941	-	17/12/2016

## ➤ **Jobs d'été pour nos étudiants**

"Parasol, soleil et sable chaud...", cela fait du bien au moral de penser aux vacances ! Et qui dit grandes vacances, dit job d'étudiant(e).

Comme chaque année, nous proposons aux étudiants, domiciliés dans notre Commune, de mettre leur dynamisme et leur savoir-faire au service des enfants ou de la collectivité par le biais d'un job d'été:

- Animateur(trice) à la plaine (min. 16 ans) ;
- Animateur(trice) à la Sittelle (min. 16 ans) ;
- Jobiste pour des travaux d'intérêt général (min. 15 ans).

*Pour les travaux d'intérêt général, seule la candidature des étudiants n'ayant jamais travaillé pour les T.I.G. sera prise en considération (8 places disponibles).*

Comment? Rien de plus simple. Il vous suffit de faire parvenir une lettre de motivation reprenant notamment vos disponibilités et un curriculum vitae à l'Administration communale d'Ouffet, rue du Village 3, **pour le 1<sup>er</sup> avril 2017 au plus tard.**

## ➤ Actualisation du site internet

Retrouvez, sur notre site internet [www.ouffet.be](http://www.ouffet.be) l'ensemble des associations, entreprises, indépendants, professions libérales, commerces,... présents chez nous à Ouffet.

### ***Vous souhaitez y être mentionné gratuitement ?***

Nous vous invitons à nous faire parvenir, dès que possible, les informations utiles ; à savoir :

Nom : .....	Prénom : .....	Tel/GSM : .....
Nom de l'entreprise : .....		
Adresse du siège social : Fax : .....		
Site internet : .....		
Email : .....		
Activités : .....		
Personne de contact : .....		

### ***Vous êtes déjà présent sur notre site internet ?***

Afin de garantir l'exactitude de vos données, nous vous remercions de vérifier vos informations et de nous avvertir de toute modification.

**Contact** : [commune@ouffet.be](mailto:commune@ouffet.be) – Fax : 086/36.73.76

---

## ➤ CCCA – Visite du Parlement Fédéral

Avec la collaboration et la participation de Mme Caroline MAILLEUX, Députée-Bourgmestre, le Conseil Consultatif des Aînés d'Ouffet vous invite à une visite du Parlement Fédéral à Bruxelles le **mercredi 15 mars 2017**.

### **Au Programme :**

<b><u>08.15</u></b>	Départ de Warzée - Ecole communale
<b><u>08.20</u></b>	Départ d'Ouffet - Grand'Place
<b><u>10.30</u></b>	Visite guidée du Parlement Fédéral - Rue de la Loi - Bruxelles
<b><u>12.00</u></b>	Repas de midi : 3 services, boissons comprises au « Moniteur » - Restaurant du Parlement * Digestif offert
<b><u>15.00</u></b>	Visite du Vignoble « Domaine du Chenoy » à La Bruyère - Dégustation de 6 vins
<b><u>17.00</u></b>	Retour et arrivée à Ouffet vers 19 h 00

### **Prix : 55,00 €/pers.**

- Transport
- Entrées
- Repas de midi et boissons
- Dégustation de vins
- Pourboire

### **Réservation :**

- Obligatoire et limitée à 50 personnes
- **Avant le 5 mars 2017**, par virement :  
Numéro de Compte : BE89 0003 2571 5185  
Bénéficiaire : CCCA - Rue du Village, 3 à OUFFET  
Communication : nom(s) participant(s)

**Renseignements et Inscriptions** : Jean-Claude THIRION - Tél. : 086/36.72.90

➤ **Taxe communale 2017 sur l'enlèvement et le traitement des immondices**

Compris dans le forfait	Taxe Déchets 2016		Taxe Déchets 2017	
Kg / personne /an (tout venant)	50		50	
Kg / personne / an (organique)	35		35	
Nombres de levées / an	30		30	
Déchets ménagers				
Par levée supplémentaire	0,72 €		1 €	
Par kg supplémentaire (tout venant)	0,08 €	De 50 à 80 kg	0,15 €	De 50 à 80 kg
Par kg supplémentaire (tout venant)	0,11 €	au-delà de 80 kg	0,20 €	au-delà de 80 kg
Par kg supplémentaire (organique)	0,07 €	au-delà de 35 kg	0,08 €	au-delà de 35 kg

Pour mémoire, voici les **montants des redevances forfaitaires par ménage** :

	Taxe Déchets 2016	Taxe Déchets 2017
Isolé	75,00 €	75,00 €
Ménage de 2 personnes	120,00 €	120,00 €
Ménage de 3 personnes et plus	160,00 €	160,00 €
Second résident	110,00 €	140,00 €
Commerçant et assimilés	30,00 €	30,00 €

Attention c'est la situation au **1<sup>er</sup> janvier** qui est prise en compte ! À partir du 2 janvier, les nouveaux arrivants payeront donc chaque levée et chaque kilo de déchets.

Pour rappel et conformément au règlement en vigueur, si vous **ne pouvez techniquement accueillir des conteneurs à puce**, et que vous êtes autorisé à utiliser des sacs d'exception, un nombre de sacs calculé sur base de la règle suivante est mis, **gratuitement**, à votre disposition :

- Isolé : 12 sacs de 60 litres/an
- Ménage de 2 personnes : 24 sacs de 60 litres/an
- Ménage de 3 personnes et plus : 36 sacs de 60 litres/an pour un ménage de trois personnes, majoré de six sacs par personne supplémentaire à partir de la 4<sup>ème</sup> personne
- Seconds résidents : 12 sacs de 60 litres/an

Les sacs d'exception sont disponibles à l'Administration communale au prix de 2 EUR/pièce (au-delà des sacs gratuits visés ci-dessus).

Les **réductions** suivantes sont accordées annuellement (non cumulables) :

- Gardiennes agréées par l'ONE au 1<sup>er</sup> janvier : - 50 €
- Revenus modestes : si le revenu du ménage est inférieur ou égal au RIS : - 25 €
- Personnes incontinentes à domicile, au 1<sup>er</sup> janvier : - 50 € (sur base d'un certificat médical).

Si vous pouvez prétendre à l'une de ces réductions, le justificatif est à faire parvenir à l'Administration communale, rue du Village 3 à 4590 Ouffet, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> avril 2017.

Pour des **informations complémentaires**, consultez le règlement « Immondices » sur [www.ouffet.be](http://www.ouffet.be) dans la rubrique « infos pratiques – Règlements communaux et taxes ».

Les services communaux sont également à votre disposition pour tout renseignement (086/36.61.36).

## ➤ **Intradel : Infos collectes**

Pour une bonne collecte des déchets, déposez vos conteneurs/sacs de façon visible et accessible en bord de voirie, sans gêner le passage, ni l'écoulement des eaux de pluie dans les rigoles.

Le calendrier des collectes est disponible gratuitement au service population de la Commune.

### **GUIDE DE TRI DES EMBALLAGES connaître les jours de collecte**



**Contenu autorisé** : les bouteilles et flacons en plastique (produits d'entretien et d'alimentation), les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, plats et rapiers en aluminium, boîtes et bidons, couvercles et bouchons à visser en métal, capsules et couvercles de bocaux et bouteilles), les cartons à boissons pour produits liquides alimentaires (lait, jus de fruit, etc.) propres et aplatis.

**Interdits** : pots et rapiers (yaourt, beurre, margarine, ...), sacs et sachets en plastique, films en plastique, bidons en plastique d'huile de moteur, feuilles en aluminium, tous les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



**Collecte** : 1 vendredi sur 2



**Contenu autorisé** : sacs en papier, boîtes en carton, magazines, journaux, dépliants publicitaires, livres, annuaires téléphoniques, fiches, papiers informatiques, ...

**Disposition** : dans votre conteneur, empilez le tout dans une caisse en carton, dans un sachet en papier (pas de sachet en plastique) ou assemblé avec une ficelle.

**Interdits** : papiers sales ou gras, papiers recouverts d'aluminium, papiers Cellophanes, papiers pour fax thermiques, emballages plastiques, frigolite, papiers plastifiés, papiers collants, cartons à boissons, papiers carbonés, autocollants, papiers peints,...

**Collecte** : 1 vendredi sur 2



**A déposer dans les bulles à verres ou via le Recyparc** : les bouteilles, flacons et bocaux en verre, sans bouchon ni couvercle.

**Interdits** : Les vitres et les miroirs, les ampoules de lampe, les tubes néon, les bouteilles et cruches en grès ou en terre cuite, la porcelaine, la faïence, le pyrex, l'opaline,...

**Emplacements des bulles à verre :**

- Rue Aux Oies (Ouffet)
- Tige de Pair (Warzée)
- Rue de Verlée (Ellemelle)

## ➤ Recyparc

**Rue de Hody  
4590 OUFFET  
Tel : 086/32.19.44**

Le recyparc est ouvert :

- Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h à 17h
- Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Accès **gratuit** sur présentation de votre **carte d'identité** !

Pour information : Lorsqu'un jour férié tombe un lundi, les recyparcs sont systématiquement fermés le mardi qui suit pour permettre aux transporteurs d'évacuer et de remplacer les conteneurs du samedi.

---

## ➤ Suivi des travaux majeurs réalisés dans la Commune

- Bureaux de police dans l'ancienne « Salle polyvalente » : les travaux sont terminés depuis novembre 2016 et les services de police ont intégré leurs nouveaux bureaux.
  - Agrandissement MAC : les services communaux réalisent actuellement les aménagements intérieurs (nouvelle toilette, adaptation des portes et fenêtres, chauffage, électricité).
  - Ecole communale : le chauffage a enfin été installé dans le préau (salle de gymnastique) ; un linoleum devrait y être posé (par entreprise) durant le congé de Carnaval.
  - Voirie : le service des travaux est actuellement occupé à curer/reprofiler divers fossés le long de diverses voiries communales. Par ailleurs, vous avez constaté que l'hiver est enfin arrivé et il demande des prestations conséquentes pour le traitement des voiries communales.
- 

## ➤ Suivi des travaux réalisés par entreprises

- Impulsions 2015 – Trottoirs rue du Village : le chantier est terminé ; la réception provisoire des travaux a eu lieu le 23/11/2016.
- Projet rue aux Oies « Parking de covoiturage et voie lente » : les travaux sont en cours et sont réalisés par l'Entreprise NELLES (Malmédy) ; en fonction des intempéries, le chantier devrait être terminé vers fin avril (délai à considérer pour la finalisation de l'éclairage public).
- Extension de la voirie au Parc artisanal : les travaux, réalisés par l'Entreprise ELOY (Sprimont), sont en voie d'achèvement (même remarque que « Parking aux Oies » pour l'éclairage public).
- Travaux PIC 2014-2016 - Droit de tirage : ce chantier, qui prévoit l'enduisage des voiries « rue de Lizin, rue Halbadet et Xhenceval », a été attribué aux Ets JMV-Colas (Crisnée) ; les travaux seront réalisés au printemps 2017.
- Dans le cadre de ce droit de tirage, un dossier complémentaire a été introduit pour la pose d'un filet d'eau et d'un nouvel enduisage rue Brihî Tiyou ; le dossier a été attribué aux Ets PALANGE (Ferrières) ; le dossier d'attribution est en cours d'approbation.
- « Salle aux Oies » (Maison de l'entité à Ouffet) : le dossier d'adjudication (marché de travaux avec 9 lots) est actuellement soumis à l'examen des autorités de Tutelle (Région wallonne) ; les travaux devraient débuter au printemps 2017.
- « Salle l'Aurore » (Ellemelle) : le dossier-projet (dossier « cahier des charges ») est actuellement examiné par les autorités de Tutelle (Région wallonne) ; la mise en adjudication peut-être espérée cet été 2017 et le début des travaux fin 2017.

## ➤ **Athénée Royal d'Ouffet – Section fondamentale – Spectacle de Noël**

Le mardi 20 décembre, tous les élèves de l'école ont assisté à un spectacle de Noël dans l'école.

« Il était une fois un petit garçon qui avait échangé sans le vouloir son devoir et sa liste au Père Noël – et voilà qu'il part à la recherche de son devoir avant que le Père Noël ne s'en rende compte. Il fera la rencontre du Yetou et du Père Noël ».

A travers des musiques, des épreuves et des histoires, les élèves ont tout simplement été captivés par ce conte de Noël pour petits et grands.

Grâce à notre association de parents dynamiques, nous avons pu offrir à tous un joli moment de magie.



---

## ➤ **Ecole Saint-Joseph – La Cantine bio, ça marche**

(d'après l'article de l'AVENIR Sarah Janssens du 12 janvier 2017)



« Nous avons été contactés par l'Asbl Devenirs en cuisine il y a un an dont l'objectif est de sensibiliser les enfants sur le « bien manger » (bio, local, redécouvrir des aliments de saison). Dans notre projet d'établissement nous faisons un focus sur la santé avec l'importance de manger des fruits et légumes lors des collations santé et d'avoir comme unique boisson de l'eau. Après un sondage auprès des parents, j'ai décidé de faire profiter mes élèves de ces repas chauds bios et locaux que l'Asbl propose » nous a dit tout sourire Anne Richardeau, directrice de l'école Saint-Joseph.

Ce mardi midi, c'était la folie dans le petit réfectoire de l'école. Sur 152 enfants plus d'une centaine a profité du menu du jour !

Depuis le 13 décembre, les enfants ont déjà pu déguster le couscous volaille, les choux revisités, les pâtes bolo avec beaucoup plus de légumes et moins de viande... Mardi prochain, les légumes d'hiver façon blanquette de veau seront au menu !

Le diner se termine sur une grande satisfaction ... seulement 850 grammes de déchets pour une centaine de repas, c'est vraiment très bien !

## ➤ I.L.C. Saint-François - News

Quelques nouvelles de l'ILC Saint-François...

Le 15 janvier dernier, malgré une météo capricieuse, vous avez peut-être été parmi les valeureux marcheurs qui n'ont pas manqué de participer à la marche « Adepts » ? Bravo à vous tous!

Depuis la reprise, nos élèves ne manquent pas de profiter de diverses activités pour affiner leurs apprentissages : stages dans des commerces ou entreprises commerciales pour nos élèves de la section « Technicien Commercial », conférence pour nos élèves de la section « Sciences Economiques », pièces de théâtre dans la langue de Shakespeare pour tous nos élèves qui la pratiquent, olympiades de mathématiques pour ceux qui en ont la bosse, visite des « Territoires de la Mémoire » pour les élèves de troisième année,...

Aussi, le dimanche 12 mars prochain, nos rhétoriciens organiseront une grande brocante dans les bâtiments de l'école de 07h00 à 17h00 afin de financer leur futur voyage de fin d'année. Ils vous proposent de réserver dès maintenant un emplacement extérieur (3€/m) ou intérieur (5€/table) en composant le 0495/42.26.25.

---

## ➤ Patro d'Ouffet

Voici les dates pour les rendez-vous de l'année 2017 :

**28 janvier - 25 février - 11 mars - 25 mars - 08 avril - 22 avril - 06 mai**

**Attention, le Patro du 11 février n'aura pas lieu car l'équipe d'animateurs sera en préparation du camp d'été 2017** (cet après-midi Patro sera soit reporté soit annulé – infos dès la rentrée).

Cette année, les patronné(e)s vont avoir l'immense chance de vivre un **Rassemblement Fédéral** ! De quoi s'agit-il ? Le **29 avril 2017**, tous les patros de Belgique sont attendus au Parc d'Enghien pour un rassemblement qui s'annonce inoubliable.

Au programme, une journée de jeux, de rencontres, et tout cela sous l'encadrement et l'organisation pointue des membres fédéraux, régionaux mais également avec l'accompagnement des animateurs d'Ouffet. Bref, ambiance Patro-folie assurée, mais en beaucoup plus grand : à ne surtout pas louper dans une vie de patronné(e) !

Le Patro d'Ouffet est déjà préinscrit et attend tous ses animés. A vous d'y penser durant les vacances de Noël, les inscriptions et informations pratiques seront lancées dès la rentrée Patro 2017. Plus d'infos sur <http://atouria.be/>

En attendant avec impatience cette année 2017, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année !

Les animateurs.

---

## ➤ A.S.B.L. Les Foyons

**Tous les mercredis de 18h à 19h** (sauf vacances scolaires) : Stretching (P.A.F. :1€) à la **salle l'Aurore à Ellemelle**. S'étirer en douceur, en respirant calmement et profondément. Ensemble, prendre le temps de se détendre, de se faire du bien...

**Contact** : Christiane Close 086/36.68.86.

## ➤ Tennis Club d'Ouffet – Inscriptions

Si vous désirez participer aux interclubs 2017, veuillez faire parvenir le document ci-dessous au responsable interclubs M Adrien DE WIT par courrier 12 rue de l'église 4590 Warzée, par téléphone au 0473/22.01.71 ou par e-mail à l'adresse suivante : [dewit.adrien@skynet.be](mailto:dewit.adrien@skynet.be) **au plus tard lors de la réunion interclubs** qui se tiendra au club-house **le lundi 20 février 2017** à 20 H.

Je (nous) soussigné(s)

NOM	Prénom	Né(e) le	GSM	e-mail
Rue et n°:				
Code Postal et localité :				
Téléphone fixe :				

Désire (désirons) m'(nous) inscrire aux interclubs dans la (les) catégorie(s) suivante(s) :

Utilisez les abréviations du tableau ci-dessous ⇒ Ex : D 25 (R) et D 55 (E)

<b>Jeunes</b>	
- 9 ans : né(e)s en 2008 et après	- 11 : né(e) en 2006 et 2007
- 13 : né(e)s en 2004 et 2005	- 15 : né(e)s en 2002 et 2003
- 17 : né(e)s en 2000 et 2001	
<b>Dames</b>	<b>Messieurs</b>
Dames 25 : 1992 et avant	
D35 : 1982 et avant	Messieurs 35 : 1982 et avant
D45 : 1972 et avant	M45 : 1972 et avant
D55 : 1962 et avant	M55 : 1962 et avant

Précisez si on peut compter sur vous comme effectif (E), occasionnel (O) ou réserve (R)

### Dates des interclubs 2017 :

Les samedis 29 avril, 1, 6, 13 et 20 mai : Dames et -17/-15/-13

Les dimanches 30 avril, 7, 14, 21 et 25 mai : Messieurs

Les samedis 27 mai, 3, 10, 17 et 24 juin : M 35, M 45 et -11/-9

Les dimanches 28 mai, 4, 11, 18 et 25 juin : D 25, D 35, D 45 et M 55

Les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 mai : D 55 et M 60

NB : Pour participer aux interclubs, il faut être en règle de cotisation.

Le certificat Médical n'est toujours pas obligatoire, mais il est toujours recommandé.



*La Royale Sainte-Cécile d'Ouffet*  
présente

# Li Mirâculé

comédie wallonne en trois actes de Philippe Chamberland  
adaptée en liégeois par Amelye Danady  
mise en scène par Christian Dewitte

**Salle le d'Zy**

rue Gommeray, 9 à 4557 FRAITURE

**17-18 fév. 20h00 et 19 fév. 15h00**

réservations Pol Gillet au 086-36 62 55 après 18h00

PAF

**8€**